

Résumé du rapport final

« La charge de morbidité du tabagisme en Suisse, aujourd'hui et en 2050 »

Sur mandat de l'Association suisse pour la prévention du tabagisme, l'Institut pour l'économie de la santé de Winterthour, rattaché à la Haute école des sciences appliquées de Zurich ZHAW, a calculé la charge de morbidité du tabagisme en Suisse.

Dans ce but, l'étude a utilisé les quatre indicateurs suivants pour l'année 2015 : nombre de décès, pertes en années et en qualité de vie (*disability-adjusted life-years*, DALY), coûts médicaux directs et pertes de production. Les décès dus au tabagisme en Suisse ont également été pronostiqués jusqu'en 2050.

L'étude se limite à la charge de morbidité causée par le tabagisme. Elle écarte ainsi les autres modes de consommation tels que le snus, le tabac à priser ainsi que des formes plus récentes de consommation de nicotine telles que les cigarettes électroniques. La charge de morbidité due au tabagisme passif n'a pas non plus été prise en compte.

L'étude poursuit une approche méthodologie descendante (*top-down*), basée sur la prévalence, en utilisant des *smoking attributable fractions* (SAF). Le nombre de décès dus à une maladie liée au tabagisme a été déterminé à l'aide de la statistique des causes de décès de l'Office fédéral de la statistique. Les DALY ont été extraites de l'étude *Global Burden of Disease*. Les coûts médicaux directs et les pertes de productions ont été tirées de l'étude sur les coûts des maladies non transmissibles en Suisse. Afin de déterminer la charge de morbidité du tabagisme, l'étude a combiné la prévalence des fumeurs issue de l'Enquête suisse sur la santé avec des estimations des risques relatifs basées sur la littérature ; il a ainsi été possible de calculer les SAF. Ces dernières décrivent, pour un cas de maladie, la part pouvant être imputée au tabagisme.

Les principaux résultats de l'étude sont les suivants :

- En 2015, le tabagisme a entraîné 9535 décès au total, soit 14,1 % de tous les décès.
- Durant cette même année, il a également coûté 208 999 DALY, ce qui représente 10,2 % de toutes les DALY.
- En plus de cette perte en années et en qualité de vie, le tabagisme a engendré des coûts médicaux directs de trois milliards de francs (363 francs par personne sur l'ensemble de la population).
- Les pertes de production s'élèvent à deux milliards de francs (242 francs par personne sur l'ensemble de la population).
- En se fondant sur l'évolution de la situation entre 1995 et 2015, l'étude prévoit une baisse régulière des décès liés au tabagisme chez les hommes d'ici à 2050.
- Les décès chez les femmes devraient eux augmenter régulièrement.

Ces prévisions, jusqu'en 2050, se basent sur l'évolution des décès liés au tabagisme entre 1995 et 2015 ; des modèles ARIMA ont permis une analyse chronologique. Cette prévision à 35 ans se fonde sur une période d'observation de seulement 21 ans ; il s'agit donc d'une grande extrapolation. Des analyses de sensibilité et de scénarios ont confirmé la plausibilité des résultats.